

DEPARTEMENT DE SAONE-&-LOIRE COMMUNAUTE URBAINE CREUSOT MONTCEAU	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
	RAPPORT N° II-19 19SGADL0224

SEANCE DU
19 DÉCEMBRE 2019

Nombre de conseillers en exercice : 71
Nombre de conseillers présents : 62
Date de convocation : 13 décembre 2019
Date d'affichage : 20 décembre 2019

OBJET : AP/CP Rénovation de réseaux - Création

Nombre de Conseillers ayant pris part au vote : 71
Nombre de Conseillers ayant voté pour : 71
Nombre de Conseillers ayant voté contre : 0
Nombre de Conseillers s'étant abstenus : 0
Nombre de Conseillers : <ul style="list-style-type: none"> • ayant donné pouvoir : 9 • n'ayant pas donné pouvoir : 0

L'AN DEUX MIL DIX NEUF, le 19 décembre à dix-huit heures trente le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance, Salle de rencontre de l'ALTO - 2, avenue François MITTERRAND - 71200 LE CREUSOT, sous la présidence de **M. David MARTI, président.**

ETAIENT PRESENTS :

M. Philippe BAUMEL - Mme Evelyne COUILLEROT - M. Gilles DUTREMBLE - M. Jean-François JAUNET - Mme Sylvie LECOEUR - Mme Frédérique LEMOINE - M. Hervé MAZUREK - M. Daniel MEUNIER - M. Olivier PERRET - M. Alain PHILIBERT - M. Jérémy PINTO - Mme Montserrat REYES - M. Laurent SELVEZ - M. Jean-Yves VERNOCHE

VICE-PRESIDENTS

M. Abdoukader ATTEYE - M. Alain BALLOT - Mme Josiane BERARD - Mme Jocelyne BLONDEAU-CIMAN - Mme Catherine BUCHAUDON - M. Roger BURTIN - Mme Edith CALDERON - M. Christian CATON - M. Michel CHAVOT - M. Gilbert COULON - Mme Catherine DESPLANCHES - M. Lionel DUBAND - M. Lionel DUPARAY - M. Bernard DURAND - Mme Marie-France FERRY - M. Jean-Marc FRIZOT - M. Roland FUCHET - M. Sébastien GANE - Mme Josiane GENEVOIS - M. Jean GIRARDON - M. Jean-Luc GISCLON - M. Pierre-Etienne GRAFFARD - M. Jean-Marc HIPPOLYTE - Mme Marie-Claude JARROT - M. Georges LACOUR - M. Jean-Claude LAGRANGE - M. Charles LANDRE - M. Jean-Claude LARONDE - M. Didier LAUBERAT - Mme Chantal LEBEAU - M. Jean-Paul LUARD - M. Marc MAILLIOT - Mme Laëtitia MARTINEZ - M. Luis-Filipe MARTINS - Mme Catherine MATRAT - Mme Paulette MATRAY - M. Claudius MICHEL - M. Felix MORENO - M. Jean PISSELOUP - M. Cyrille POLITI - M. Dominique RAVAUT - M. Bernard REPY - M. Marc REPY - M. Enio SALCE - M. Guy SOUVIGNY - M. Michel TRAMOY - M. Noël VALETTE -

CONSEILLERS

ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :

Mme GRAZIA (pouvoir à M. Noël VALETTE)
M. GRONFIER (pouvoir à Mme Marie-Claude JARROT)
M. SIGNOL (pouvoir à M. Charles LANDRE)
Mme POULIOS (pouvoir à Mme Montserrat REYES)
Mme GOSSE (pouvoir à M. Jean-Claude LARONDE)
Mme FRIZOT (pouvoir à M. Jean-Luc GISCLON)
Mme BUCHALIK (pouvoir à M. Christian CATON)
Mme ROUSSEAU (pouvoir à Mme Frédérique LEMOINE)
Mme RAMES (pouvoir à Mme Josiane GENEVOIS)

SECRETARE DE SEANCE :

M. Lionel DUBAND



Vu l'ordonnance n°2005-1027 du 26 août 2005 relative à la simplification et à l'amélioration des règles budgétaires et comptables applicables aux collectivités territoriales, à leurs groupements et aux établissements publics locaux qui leur sont rattachés,

Vu l'article L.2311-3 du Code général des collectivités territoriales relatif au vote du budget d'investissement par autorisations de programme et crédits de paiement,

Vu l'article R.2311-9 du Code général des collectivités territoriales relatif aux caractéristiques des autorisations de programme,

Le rapporteur expose :

« Le conseil communautaire du 22 janvier 2015 a acté la possibilité de recourir à la gestion en AP/CP (Autorisation de Programme / Crédits de Paiement) pour une partie des dépenses d'investissement.

Il est proposé de retenir cette démarche pour le programme de rénovation des réseaux d'eau potable, cette opération étant prise en charge par le Budget annexe Eau.

L'Autorisation de Programme / Crédits de Paiement envisagée comprend l'ensemble des travaux de rénovation du réseau d'eau potable visant essentiellement, sur la période 2020 - 2022, à l'amélioration de la qualité de l'eau distribuée, à l'amélioration du rendement, et à la réduction du nombre de branchements plomb, et le programme de Garantie d'Entretien et de Renouvellement réalisé par le Régisseur du service dans le cadre de la Régie Intéressée.

Elle comprend pour l'année 2020 :

- Un programme de travaux de renouvellement du réseau intitulé « Fonds Spécial de Travaux », confié au Régisseur dans le cadre de la Régie Intéressée :
 - o Ciry-le-Noble - chemin de Bessy,
 - o Creusot - rue Goujon,
 - o Ecuisses - RD 974 entre la rue de la Gare et entrée OXYDEC,
 - o Montceau - rue des Chassin et de Salornay,
 - o Montchanin rue Jean Bouveri,
 - o Saint-Vallier - rue Jean Jacques Rousseau (entre rue Barbès et rue de Saint Vallier).
 - o Les travaux d'accompagnement du programme « Fonds Spécial de Travaux » (réfections de voirie et renouvellement des branchements),
- Un programme de travaux de renouvellement du réseau réalisé par la communauté urbaine :
 - o Creusot - rue de Naples, rue et impasse Beausoleil,
 - o Génelard - la grande Laugère - tranche 1
 - o Montceau - quartier du Bois du Verne (Installation de réducteurs de pression)
 - o Montceau rue de Louhans,
 - o Saint-Vallier - rue Simone de Beauvoir (le hameau de l'étang),
 - o Installation de 10 poteaux verts.
- Un programme de Garantie d'Entretien et de Renouvellement des ouvrages (GER), réalisé par le Régisseur dans le cadre de la Régie Intéressée,
- Un programme de renouvellement des branchements plomb.

Ainsi, il est proposé d'approuver la création d'une Autorisation de Programme / Crédits de Paiement comme suit :

Libellé Autorisation Programme	Libellé Programmes	Montant de L'AP (€ HT)	N° Programme	Montant des Crédits de Paiement (€ HT)		
				2020	2021	2022
Rénovation des réseaux d'eau potable	Travaux communautaires	6 871 720	EPRRT	783 000	1 384 000	1 425 000
	Fonds de travaux régisseur		EPRRF	1 083 000	534 000	547 000
	GER		EPRRG	161 720	166 000	170 000
	Branchements plomb		EPRRB	200 000	206 000	212 000

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer. »

LE CONSEIL,
Après en avoir débattu,
Après en avoir délibéré,
DECIDE

- De voter une Autorisation de Programme / Crédits de Paiement pour le programme de rénovation des réseaux d'eau potable établie comme suit :


Libellé Autorisation Programme	Libellé Programmes	Montant de L'AP (€ HT)	N° Programme	Montant des Crédits de Paiement (€ HT)		
				2020	2021	2022
Rénovation des réseaux d'eau potable	Travaux communautaires	6 871 720	EPRRT	783 000	1 384 000	1 425 000
	Fonds de travaux régisseur		EPRRF	1 083 000	534 000	547 000
	GER		EPRRG	161 720	166 000	170 000
	Branchements plomb		EPRRB	200 000	206 000	212 000

Certifié pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le 20 décembre 2019
et publié, affiché ou notifié le 20 décembre 2019

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT,
Pour le président et par délégation,
Le vice-président,

Hervé MAZUREK



LE PRESIDENT,
Pour le président et par délégation,
Le vice-président,

Hervé MAZUREK

